

BRÈVES SECTORIELLES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Du 29 avril au 3 mai 2024

Energie-climat

La stratégie climat du gouvernement est à nouveau jugée illégale par la Haute Cour de Justice

Près de deux ans après avoir obtenu gain de cause dans une première affaire, les ONG ClientEarth, Friends of the Earth et Good Law Project sont à nouveau parvenues à convaincre la [Haute Cour de Justice](#) de l'illégalité de la dernière stratégie climat du gouvernement présentée en mars 2023. La Haute Cour a jugé que le scénario central du gouvernement d'atteindre la neutralité carbone n'était pas correct et que les projections de réduction d'émissions devaient tenir compte des risques de retard dans leur mise en œuvre. Le DESNeZ devra présenter d'ici un an une nouvelle version de sa stratégie climat tenant compte des objections de la Haute Cour.

Le Royaume-Uni progresse dans la modernisation de son réseau électrique

Le gestionnaire du réseau d'électricité, National Grid, a publié deux communiqués reflétant les progrès réalisés ces derniers mois pour développer et moderniser le réseau britannique. D'une part, plus de 200 projets, représentant 7,8 GW de capacité de production d'électricité bas-carbone, se verront proposer un raccordement au réseau électrique en moyenne 6 années plus tôt qu'initialement prévu. D'autre part, National Grid a conclu un partenariat (*Great Grid Partnership*) avec sept entreprises pour accélérer la réalisation de 9 ouvrages indispensables au raccordement des futures capacités d'éolien en mer représentant 9 Md£ d'investissement au total.

Hydrocarbures – Le gouvernement a annoncé autoriser la réalisation d'études préparatoires à des forages d'exploration de pétrole et de gaz dans des zones d'implantation d'éoliennes en Mer du Nord. La *North Sea Transition Authority* a délivré 30 nouvelles licences dans cette perspective.

Environnement

Le gouvernement confirme l'entrée en vigueur de son nouveau régime de responsabilité élargie des producteurs d'emballage début 2025

Le DEFRA a publié les textes portant la création de ce nouveau régime de responsabilité élargie des producteurs d'emballage, qui seront examinés au Parlement d'ici la fin de l'année en vue de leur application à partir 1er janvier 2025. Depuis janvier 2023, les producteurs d'emballage implantés au Royaume-Uni réalisant un chiffre d'affaires de plus d'1 M£ au Royaume-Uni et produisant plus de 25 tonnes d'emballage par an sont obligés de suivre et rapporter le volume d'emballage vendu sur le marché britannique : ces données serviront de base pour la mise en place de cette nouvelle filière REP. Les textes législatifs comporteront en outre des objectifs de recyclage pour la période 2025-2030 (65% pour les emballages plastiques et 85% pour les emballages en acier, verre, papier, carton ou matériau composite en 2030), ainsi qu'une obligation imposée aux producteurs d'indiquer, à compter du 1er avril 2027, si l'emballage est recyclable ou non. Enfin, une disposition prévoit que les producteurs d'emballage de boissons en PET, aluminium et acier soient soumis à ce nouveau régime si le dispositif de consigne, qui doit entrer en vigueur en octobre 2027, n'est pas mis en œuvre au 1er janvier 2028.

La « fast fashion » menace le modèle économique des organisations caritatives

Selon un rapport de l'ONG [Wrap](#), la moitié des textiles jetés chaque année par les Britanniques finissent dans les ordures ménages destinés à être enfouis ou incinérés. Alors que la consommation de textiles au Royaume-Uni a retrouvé ses niveaux de 2019, le rapport alerte sur les effets pervers de la « fast fashion » qui réduit la valeur des vêtements d'occasion collectés et traités par les organisations caritatives. Entre 2013 et 2023, le revenu par tonne de vêtements aurait été divisé par 2 environ, passant de 406 £ pour les banques textiles à 172,5 £.

Transports

Les taxis de Londres poursuivent Uber en justice

10 500 chauffeurs de taxis londoniens (« black-cab ») ont attaqué la compagnie américaine Uber devant la haute cour de justice de Londres au motif que la société aurait frauduleusement obtenu une licence de Transport for London (organisme public en charge de la régulation des transports de Londres) en 2012 en l'induisant en erreur sur son mode opératoire, ce qui aurait en conséquence lésé les taxis londoniens de 250 M£. Un premier recours avait été déposé en 2018 sur le même motif mais avait été abandonné dans le contexte de la crise sanitaire. Le renouvellement de sa licence a été par la suite difficile à obtenir pour Uber, la compagnie devant notamment reclasser ses chauffeurs comme employés en 2021 et leur accorder des droits aux congés payés et à la retraite, marquant un net changement du modèle économique. Les taxis londoniens ont décidé de relancer la bataille judiciaire sur la concurrence déloyale alors que la licence d'Uber à Londres expire en septembre 2024.

Le Tunnel sous la Manche fête ses 30 ans

Le 6 mai 1994, le Président François Mitterrand et la reine Elisabeth II inauguraient le tunnel sous la Manche qui relie Coquelles (Pas-de-Calais) à Folkestone (Kent). La société Getlink (précédemment Eurotunnel), gestionnaire du tunnel, marquera cet anniversaire le 6 mai 2024 et tout au long de l'année, autour de quelques chiffres marquants : 50,45 kilomètres, 75 mètres de profondeur sous le niveau de la mer, 10 000 personnes impliquées dans la construction, 10 millions de passagers par an pour le Shuttle et 11 millions pour l'Eurostar, 1,4 million de camions assurant un quart des échanges de marchandises entre le Royaume-Uni et le continent.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

pierre.chabrol@dgtresor.gouv.fr, karine.maillard@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Londres, Tiédel Sow (Transports, Industrie), Jérémy Mast (Energie, Environnement, Climat), revue par Karine Maillard

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr